

# Propriété forestière privée et publique

Assemblée annuelle Société forestière Suisse

25 août 2011

Stefan Flückiger Chargé d'affaires PFP ing. dip. for. EPFZ





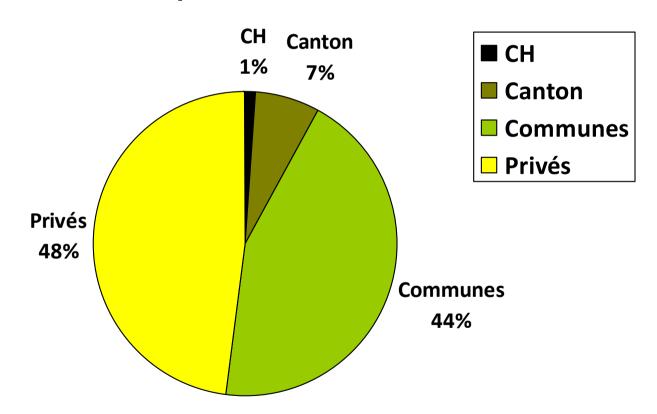
#### **Thèmes**

- Termes et problématiques
- \* Propriété forestière, une vue d'ensemble
- Congruence de droits et de devoirs
- Bilan



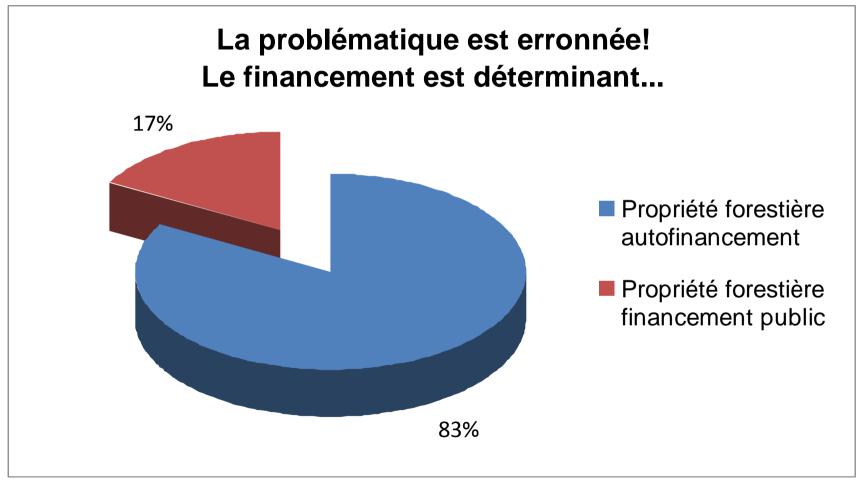
#### Termes et problématiques

### Quasiment la moitié de la surface forestière bernoise est en mains privées





#### Termes et problématiques



83% des propriétaires de forêt ne disposent pas du droit d'imposition (Propriété – Intérêt privé à la propriété forestière)



### Termes et problématiques

### Art. 26 Garantie de la propriété

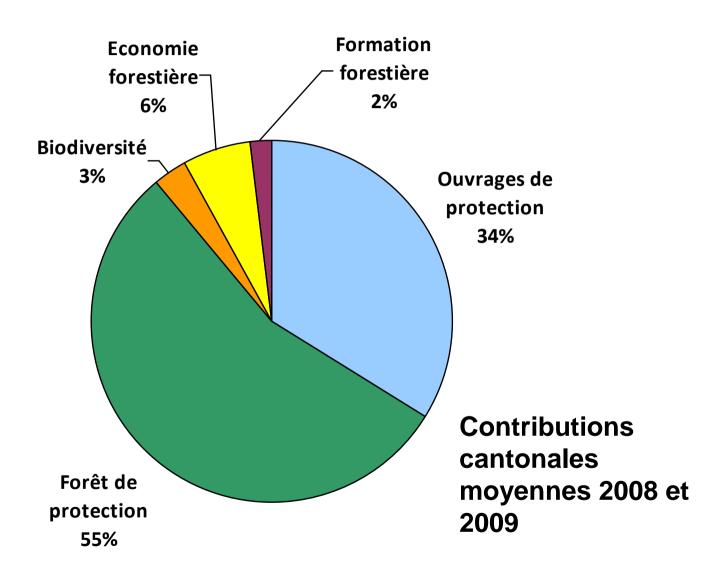
1 La propriété est garantie.

2 Une pleine indemnité est due en cas d'expropriation ou de restriction de la propriété qui équivaut à une expropriation

1 La Confédération veille à ce que les forêts puissent remplir leurs fonctions protectrice, économique et sociale. 2 Elle fixe les principes applicables à la protection des forêts.

3 Elle encourage les mesures de conservation des forêts.

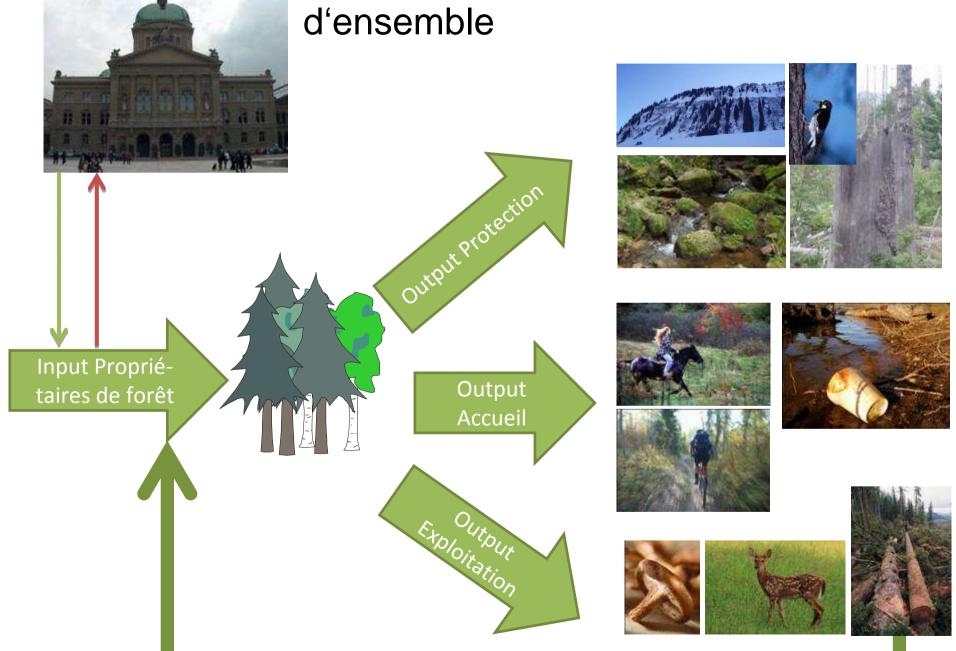
## Le service forestier bernois investit 14.5 millions de francs en moyenne dans la forêt bernoise

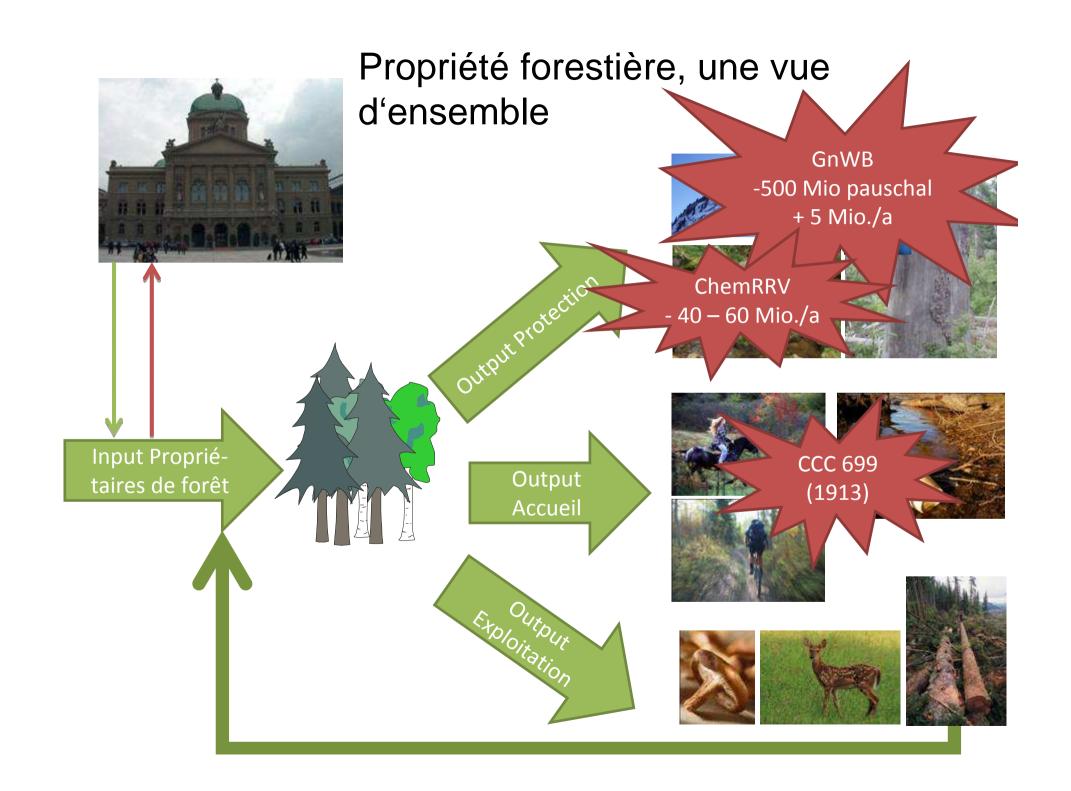


### Le service forestier bernois investit 14.5 millions de francs en moyenne dans la forêt bernoise

L'économie et la formation forestière représentent environ 1.2% des impôts sur 176'000 ha de forêt d'une valeur de Fr.5'000.(Fr. 0.5/ha)

### Propriété forestière, une vue d'ensemble

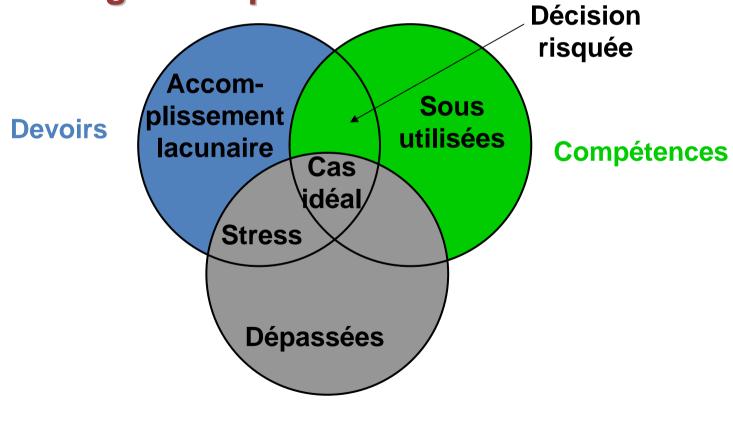






#### Congruences de droits et de devoirs Engagements éthiques

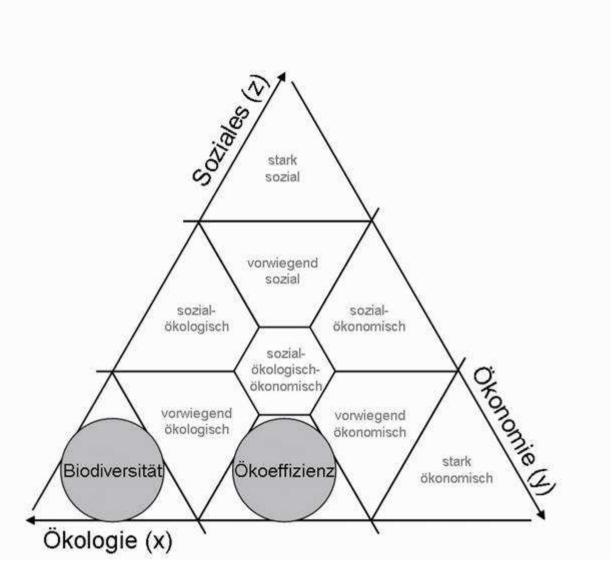
Principes de positionnement du management personnel



Responsabilités



#### Congruences de droits et de devoirs Engagements éthiques





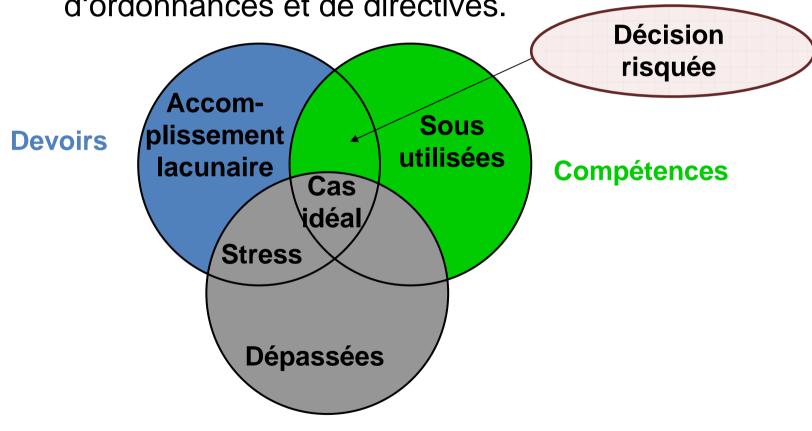
#### Congruences de droits et de devoirs Engagements éthiques

### Chaque prestation de la forêt doit individuellement remplir cette condition

sinon elle n'est pas durable.



Les coûts supplémentaires significatifs résultent d'ordonnances et de directives.



Responsabilités



## Les prestations de la forêt sont indiscutables et répondent à un besoin démocratique...

→La constitution garantit la propriété. La mise en oeuvre actuelle de certaines prestations suivent des principes néocommunistes...

→La majorité veut des prestations gratuites – c'est à dire une expropriation «à froid» ?



## Légalité ≠ Durable et éthique





Choix d'essences productives



"Craintes" environnementales; chicanes administratives



Péjoration des produits en fonction de conditions cadres peu influençables



Plus de directives (arrêtés, normes)



Surcoûts / manque à gagner du propriétaire





#### **Cercle vicieux**

- ... ne peut être brisé que par ceux qui ont le pouvoir de changement
  - •les propriétaires ont les devoirs et les responsabilités...
  - •les politiques et l'administration ont le pouvoir (les compétences)...



Les agissements à risques et non durables des exécutifs et de l'administration doivent être restreints...

→D'un point de vue éthique, il y peu de différences par rapport au débat "Boni" sur les banques



## Référendum parlementaire sur les ordonnances ?

permettrait de restreindre le monopole décisionnel et de mettre sous contrôle les agissements irresponsables



## Les solutions doivent se caler sur le maillon faible

Les propriétaires SANS droit d'imposition

→Les propriétaires qui ont un droit d'imposition restent libres d'assurer des prestations à bien plaire...



### Problématique effective (juste)

versus

(éco-?) efficience?

